

Introduction au BLOC 2

Programme d'intervention en lecture **POUR ADULTES**

Aperçu

Clientèle visée : les apprenants adultes qui ont acquis très peu de connaissances en lecture et en écriture du français.

Activités d'apprentissage : Dans le BLOC 1, chaque module du PILA comprend trois étapes. Dans le BLOC 2, les étapes suivantes ont été ajoutées.

Étape 4 : Décodage du graphème vedette (Lecture)

- 4.1 Conversion de graphèmes en phonèmes (Lecture de lettres ou de graphèmes simples)
- 4.2 Lecture de syllabes et de mots (Lecture de suite de lettres ou de graphèmes)
- 4.3 Lecture de mots contenant un «e» muet

Étape 5 : Encodage du graphème vedette (Écriture)

- 5.1 Conversion de phonèmes en graphèmes (dictée de sons)
- 5.2 Dictée de syllabes
- 5.3 Dictée de mots (à partir du module de la lettre «f»)
- 5.4 Distinction entre les voyelles et les consonnes
- 5.5 Segmentation de mots écrits en syllabes

PILA - Programme d'intervention en lecture pour adultes
Introduction au BLOC 2

Édition

Centre FORA
450, avenue Notre-Dame, unité 0103
Sudbury (Ontario) P3C 5K8
Information : 705 524-3672
Télécopieur : 705 524-8535
Courriel : info@centrefora.on.ca
Site Web : **www.centrefora.on.ca**

Équipe de coordination

Yolande Clément, directrice générale du Centre FORA, responsable de l'ensemble du projet
Suzanne Benoit, directrice générale de la COFA, responsable de la formation des formatrices

Expert-conseil

Alain Desrochers, professeur à l'Université d'Ottawa

Corédactrices (Centre FORA)

Denise Morin, conseillère en éducation
Claire Fournier, conseillère en éducation

Équipe de graphisme (Centre FORA)

Liane Romain, responsable du graphisme
Annyse Myllymaki, appui au graphisme

Remerciements

Merci aux formatrices et aux apprenants adultes des six centres qui ont testé le PILA (Programme d'intervention en lecture pour adultes) :

- ABC Communautaire (Ontario)
- Alpha Toronto (Ontario)
- Centre Moi j'apprends (Ontario)
- Comité régional Apprentissage pour adultes Sud-Est (Nouveau-Brunswick)
- Formation *PLUS* (Ontario)
- Pluri-elles Manitoba Inc. (Manitoba)

Et un merci tout particulier au Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles (BACE) de Ressources humaines et développement des compétences Canada (RHDCC), qui a partagé le rêve et la réalisation du PILA avec nous.

ISBN : 9782895670971

© 2011, Centre FORA

Dépôt légal – 3^e trimestre 2011

Bibliothèque et Archives nationales Québec

Bibliothèque et Archives Canada

But de l'activité 5.4 : Distinction entre la voyelle et la consonne

Les lettres de l'alphabet sont classées en deux catégories. La première catégorie s'appelle «voyelle» et elle comprend les lettres : «a», «e», «i», «o», «u» et «é». Des signes auxiliaires peuvent être ajoutés aux lettres voyelles : un accent (p. ex., «é», «à», «û») ou un tréma (p. ex., «ë», «ï»). Ces signes peuvent modifier le son associé à la lettre. La présence d'un signe auxiliaire ne change rien à la catégorie de la lettre; elle reste une voyelle. La deuxième catégorie s'appelle «consonne» et elle comprend beaucoup de lettres déjà étudiées : «l», «s», «r», «m», «p» et «f». D'autres consonnes seront étudiées plus tard.

Il est facile de faire la différence entre une voyelle et une consonne. Quand on prononce une voyelle (p. ex., «a») ou un son voyelle (p. ex., «ou»), le son se produit sans aucune résistance. Quand on prononce le son /a/, rien ne gêne ou ne bloque la sortie de l'air de nos poumons. Inversement, lorsqu'on prononce une consonne, il y a toujours une résistance à la sortie de l'air. Cette résistance peut être induite de différentes façons :

Lieu de résistance	Sons de la parole
Par nos lèvres qui se ferment	/p/, /b/, /m/
Par nos dents qui touchent nos lèvres	/f/, /v/
Par le bout de notre langue qui touche aux alvéoles du palais	/t/, /d/, /n/, /l/
Par notre langue qui touche l'arrière des alvéoles du palais	/s/, /z/
Par notre langue qui effleure l'arrière des alvéoles du palais	/ʃ/, /ʒ/
Par notre langue qui touche au dos du palais	/ɲ/, /j/
Par notre langue qui touche la région du palais mou (vélum)	/k/, /g/

Dans les activités portant sur la distinction entre les voyelles et les consonnes, on représente les voyelles et les consonnes par deux lettres («V» et «C») qui n'ont pas encore été étudiées. Nous les présentons quand même parce que nous en avons besoin à ce stade d'avancement du programme. Ainsi, on représente les voyelles par la lettre «V» majuscule et les consonnes par la lettre «C» majuscule.

La notion de voyelle et de consonne permet d'examiner de plus près la structure des mots. Dans l'activité 5.4, on présente des mots aux apprenants et on leur demande de déterminer si les lettres sont des voyelles ou des consonnes. Pour convertir un mot en voyelles et en consonnes, il faut simplement remplacer chaque lettre par les lettres «V» ou «C». Voici quelques exemples :

Série 1	Série 2	Série 3
la C V	par C V C	file C V C V
me C V	mur C V C	pure C V C V

Les mots peuvent donc être constitués de lettres différentes, mais avoir la même structure Consonne-Voyelle (CV). Dans les modules à venir, nous verrons que, dans le cas de certains graphèmes, le son voyelle peut être représenté par deux ou plusieurs lettres (p. ex., «ou» dans le mot *lou-tre*). Le son voyelle dans la première syllabe est le graphème «ou». Le son voyelle dans la deuxième syllabe est le graphème «e». Il reste que chaque lettre doit être représentée. La structure du mot «loutre» est donc la suivante : CVV-CCV. Ce travail analytique est utile en lecture et en orthographe.

Note finale

La structure des modules, toujours intentionnellement identique, permet aux apprenants de s'approprier les diverses activités d'apprentissage et de généraliser les opérations qu'elles exigent aux nouveaux graphèmes présentés.

Le module de consolidation et le module d'évaluation des progrès du BLOC 2 visent encore à évaluer les progrès effectués par chaque apprenant, selon son niveau.

Sans pour autant dévier de la structure des modules, assurez-vous que les apprenants s'amusent le plus possible en effectuant les activités d'apprentissage proposées. Rappelez-vous que l'objectif du PILA est d'amener les apprenants à augmenter leur niveau d'habiletés en lecture et à se sentir compétents dans ce qu'ils font. Le sentiment de compétence doit être accompagné d'un sentiment de satisfaction provenant du travail bien fait et bien maîtrisé.